

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 3 mars 2025 - 1,50 €

N° 125

Ukraine

Le 24 février, le président Emmanuel Macron, accompagné de ses ministres des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot et de l'Économie Éric Lombard, avait rencontré le président Donald Trump, le vice-président J. D. Vance et certains de leurs ministres et conseillers dans le bureau ovale de la Maison Blanche. Lors de la conférence de presse, les deux présidents avaient fait assaut d'amabilités, ce qui en a fait un grand succès médiatique. Le président français avait pu rappeler à son homologue, qui semblait l'avoir admis, que 60 % de l'aide accordée à l'Ukraine envahie l'avait été par les pays de l'Union européenne.

Le 25 février, le président du Conseil européen, le Portugais António Costa, avait organisé une visioconférence des 27 chefs d'État européens à propos de la guerre en Ukraine, sans résultats visibles. Il s'agissait néanmoins de réaffirmer un soutien à l'Ukraine au moment où le comportement du président Donald Trump à l'égard du président Zelensky inquiétait ses alliés.

Le 22 février en effet, devant le rassemblement annuel des conservateurs américains, le président Trump avait affirmé que les États-Unis entendaient obtenir un remboursement de l'aide militaire fournie à l'Ukraine. Celui-ci peut se faire, selon lui, sous forme de terres rares, de minerais divers dont le lithium, ou



de pétrole. Dans un premier temps on a affirmé, du côté ukrainien, que les États-Unis en voulaient pour 500 milliards de dollars, alors que l'aide américaine a été estimée jusque-là à 114 milliards de dollars, dont une partie sous forme de don. Par ailleurs, le président américain, semblant vouloir faire monter la pression, avait traité de « dictateur » le président ukrainien, avant de se rétracter plus ou moins : « C'est moi qui ai dit ça? Je n'arrive pas le croire ». Humour très particulier.

Finalement un accord a été annoncé le 26 février par le Premier ministre ukrainien Denys Chmyhal : l'État ukrainien reverserait 50 % de ses revenus miniers à l'État américain jusqu'à concurrence de 175 milliards de dollars. Le président Zelensky s'est rendu à Washington, le 28 février, pour signer cet accord. Mais, morigéné devant les caméras et bousculé par le président Trump et le vice-président J. D. Vance, qui lui ont reproché son « manque de reconnaissance » à l'égard des Américains, dé-

cidément très susceptibles, il a renoncé à signer immédiatement. D'ailleurs rien ne prouve que l'Ukraine, qui plus est après l'annexion de fait de ses territoires les plus riches en minerais par la Russie, dispose d'autant de ressources naturelles rapidement exploitables.

Les méthodes de négociation du magnat de l'immobilier redevenu président de la première puissance militaire mondiale, sont décidément difficiles à transposer en politique internationale. Les plus américanophiles commentateurs télévisuels de

■ **États-Unis** : La procureure générale des États-Unis, Pam Bondi, a demandé, dans une lettre publique datée du 27 février, à la directrice du FBI, de lui donner un dossier plus complet que celui de 200 pages qu'elle a reçu sur l'affaire Jeffrey Epstein et que Donald Trump s'est engagé à faire publier. Il y manquerait de nombreux enregistrements.

■ **Argentine** : Selon l'institut national de statistiques le 26 février, l'activité économique argentine a augmenté de 5,5 % en décembre 2024 par rapport à décembre 2023, l'inflation n'a été que de 2,2 % en janvier. Ces résultats sembleraient, jusqu'à présent, confirmer la validité des options antiétatiques du président Milei.

■ **Église** : L'état de santé du pape François, atteint d'une affection pulmonaire, « reste critique mais stationnaire », selon le Vatican. Le 26 février, le Pape a convoqué, sans donner encore de date, les cardinaux à un consistoire en vue de prochaines canonisations. Certains vaticanistes estiment qu'il pourrait en profiter pour annoncer qu'il renonce à sa charge.

■ **Cinéma** : Les corps de l'acteur Gene Hackman, 95 ans, de son épouse de 63 ans, et d'un de leur chien, ont été retrouvés à leur domicile de Santa Fe (Nouveau Mexique) le 26 février. Fuite de gaz, empoisonnement ? La police enquête.

■ **Ex-Yougoslavie** : La justice de Sarajevo a décidé de faire emprisonner le président (Milorad Dodik) de la Republika Srpska pour avoir refusé d'appliquer des déci-

cette guerre commencent à accréditer l'hypothèse, naguère repoussée d'un revers de main comme complotiste, que le comportement erratique du président Trump pourrait s'expliquer par sa dépendance de quelque chantage personnel exercé par les services secrets russes.

Le 2 mars, le président Zelensky était de passage à Londres pour un sommet d'une quinzaine de chefs d'État et de gouvernement européens à propos de l'Ukraine. Il a discuté avec le président Macron et a été reçu par le roi Charles III.

On en est là. Reste à se préparer au pire, notamment pour tous ceux dont la liberté dépend entièrement du soutien américain – on pense à Taïwan et même à la Corée du Sud – et à prier pour que de tout ce théâtre sorte quelque chose de viable pour les populations directement concernées et pour « l'ordre international ».

Paul Chassard

Perdre l'Algérie ?

« Vous allez nous perdre » aurait averti le président Tebboune lorsqu'Emmanuel Macron lui avait annoncé reconnaître la « marocanité » du Sahara occidental. De nombreuses voix en France demandent l'annulation de l'accord du 27 décembre 1968 visant à régler les conditions de circulation, de séjour et de travail des Algériens en France. Une journaliste, Mélanie Matarese, vient de publier aux Presses de la Cité un ouvrage bien informé : « Comment la France a (encore) perdu l'Algérie ».

La tension actuelle ne s'inscrit pas dans la série de hauts et de bas en soixante ans de relation franco-algérienne. Elle pose la vraie question de son exceptionnalité, de son caractère « spécial ». L'accord de 1968 n'interroge pas tant parce qu'il favoriserait une immigration incontrôlée ou fournirait le terreau du terrorisme djihadiste. Révisé en 1985 (instauration des visas), 1994 et 2001, les experts discutent de la réalité de ses avantages, un ou deux ans de mieux, des formalités en moins que l'immigration des Marocains ou autres. Les flux et les stocks sont comparables. Les attaques au couteau ne sont pas propres aux Algériens. Le véritable point de contentieux est le fait que, dans un cas unique, l'Algérie, la question est réglée par voie contractuelle et non unilatérale par la seule loi nationale. Un traité ou accord international est supérieur aux lois. Celles-ci qui s'appliquent à tous ne profitent pas ou ne sanctionnent pas les Algériens, qu'elles penchent dans un sens ou dans l'autre.

La question posée, tant à l'Algérie qu'à la France, est de savoir si les deux parties souhaitent maintenir cette relation ou ne préfèrent-elles pas rentrer dans le droit commun. En d'autres termes, le moment est-il venu de se séparer ? À deux reprises au moins, le président Chirac en 2003 et le président Macron en 2022 avec leurs homologues algériens ont mis en chantier un nouveau traité franco-algérien sur le modèle, dit-on, du traité franco-allemand de 1963. Les essais dans ce sens ont capoté. Si bien que l'on retombe toujours sur cet avatar des accords d'Evian de 1962 qu'est cet accord de

1968. Les accords d'Evian étant restés lettre morte, le général de Gaulle après mai 1968 avait, non pas, comme on le pense souvent, ouvert les frontières à l'immigration algérienne, mais au contraire voulu sortir de ces accords désastreux pour ce qui concernait l'admission des Algériens sur le sol français. Il s'agissait de régler ce qui autrement aurait été libre, d'où un traitement spécial, puisque l'on parlait d'accords uniques en leur genre.

Maintenant il s'agit de savoir si la France et l'Algérie veulent solder le tout sans pouvoir songer à vue humaine à repartir sur de nouvelles bases contractuelles. Simplement l'application du droit commun des « étrangers » (Albert Camus). C'est un choix grave pour les deux. Cela ne va pas mettre un terme ni même réduire significativement l'immigration algérienne alignée sur celle des autres pays dans le monde. Cela ne va pas améliorer le taux de retour des OQTF, médiocre partout dans le monde. Cela va simplement mettre un terme au caractère « spécial » de la relation, instaurer un rapport dit « normal », dépourvu de tout affect, désincarné, dépassionné, en un mot : « ordinaire ».

Chacun doit comprendre que ce sera tirer un trait définitif sur l'histoire, de chaque côté, là l'histoire de l'indépendance, ici l'histoire de la fondation de la cinquième République. On peut le faire, mais on doit bien savoir ce que l'on fait, consentir au divorce, dissoudre la « communauté » sans esprit de retour, aller voir ailleurs. Y réfléchir à deux ou trois ou sept fois.

Dominique Decherf

Le temps des hommes-loups

Après deux Premières Guerres mondiales, ce temps meurtrier est revenu, peu à peu, depuis plusieurs années, avec le glissement de l'humanité sur la pente fatale d'une Troisième Guerre mondiale. L'époque actuelle est plus redoutable encore que celle de 1914-1918 et de 1939-1945 : nous vivons à l'heure de la prolifération des armes nucléaires et de la banalisation d'une violence internationale parfois génocidaire, souvent permise par une régression de la civilisation avec une éclipse redoutable de la conscience chrétienne en crise et du respect de la vie humaine.

Au siècle dernier, époque pas si lointaine, l'Europe et le monde ont subi le fléau de l' Axe coalisant Hitler, Mussolini et le Japon militariste. Puis le défi du Pacte germano-soviétique d'août 1939 qui a coalisé Staline et Hitler, ces deux bêtes d'Apocalypse féroce opposées à la liberté de l'humanité, au détriment des démocraties occidentales fragiles. Aujourd'hui, voici que se manifeste au grand jour le pacte longtemps secret entre Poutine et Trump son complice, un accord honteux qui suit la création de l' Axe totalitaire regroupant le Kremlin de Moscou, sa filiale de Biélorussie, la Chine nationale-communiste, la Corée du Nord et l'Iran des Ayatollahs, sous couleur de valeurs morales.

Prise en étau. – Voici que l'Europe occidentale et l'Ukraine indépendante sont prises en étau par les ennemis de la liberté démocratique, y compris ceux qui se sont emparés du pouvoir



ROMANS

Action !

Réalisateur d'une quinzaine de films ayant reçu (au mieux) un succès d'estime, Robert Bristol pense avoir – enfin ! – la possibilité de créer une œuvre qui fasse date dans le cinéma français. À condition que l'auteur du roman *Nos cœurs* au purgatoire d'où est tiré le scénario donne son accord, que les acteurs soient au rendez-vous, que les financements soient confirmés, que le pays d'Afrique où se situe l'intrigue autorise l'équipe à tourner... Jean Echenoz nous entraîne dans une équipée hilarante où les contrariétés ne manquent pas, à commencer par cet homme qui se défenestre et s'écrase près de Bristol. Prémonitoire ?

« Bristol », Jean Echenoz, Les éditions de Minuit, 208 p., 19 €.

L'infiltrée

Avant Sadie Smith était agent du FBI. Aujourd'hui elle officie pour un commanditaire privé, mais toujours avec professionnalisme. Rachel Kushner excelle à camper des héroïnes aux marges de la société. Sadie est missionnée



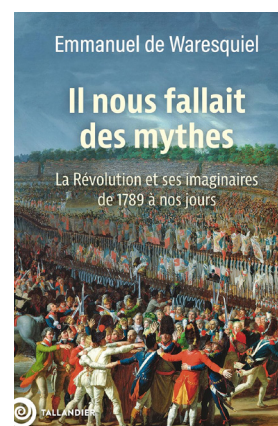
pour infiltrer un groupe d'anarcho-écologistes implanté au lieu-dit « le Moulin », dans le sud-ouest de la France, et susceptible de commettre un acte terroriste. Son investigation la conduit dans la grotte où un certain Lacombe, émule de Guy Debord, compare les mérites de Neandertal et de Sapiens. Attention toutefois à ne pas se faire repérer ou pire à sympathiser ?

« Le lac de la création », Rachel Kushner, Stock, 468 p., 23,90 €.

HISTOIRE

La Révolution et ses imaginaires

L'historien Emmanuel de Waresquiel revient sur les moments marquants de la Révolution française, ceux qui forment le socle de notre imaginaire collectif à travers les romans, les images et les manuels scolaires, car tous les épisodes n'ont pas traversé les siècles de la même manière. Un travail de tri et de reconstruction mémorielle est à l'œuvre, destiné à affermir les valeurs de la République voire à orienter une prise de position politique. Il y a cependant une continuité. Depuis



toujours, deux légitimités s'affrontent : les urnes et la rue.

« Il nous fallait des mythes », Emmanuel de Waresquiel, Tallandier, 448 p., 24,90 €.

REVUE

Avec les chimpanzés

Les instituts Jane Goodall mènent des actions de conservation de la faune sauvage en Afrique. Ils contribuent aussi à améliorer la vie des locaux afin que l'homme et l'animal puissent cohabiter. *We Demain* rend hommage à l'éthologue. Autres sujets : le Pays basque, laboratoire de la transition écologique et sociale, la mer des Wadden...

« Jane Goodall », *We Demain*, n° 48, 12,90 €. En kiosque et en librairie.



sions du haut représentant international, Christian Schmidt. Le 27 février, la RS a, en réponse, rejeté toute intervention des autorités de Bosni-Herzégovine à l'intérieur de l'entité serbe.

■ **Suisse** : Le chef de l'Armée suisse, Thomas Süssli, ainsi que le chef du renseignement, Christian Dussey, ont donné leur démission fin janvier après la révélation que l'entreprise d'armement nationale Ruag avait perdu plusieurs dizaines de millions de francs suisses dans une escroquerie au long cours concernant la gestion des stocks d'armements. Le Département de la Défense est également fragilisé par l'acquisition de drones israéliens pour 250 millions de francs mais qui n'ont pas pu être mis en service.

Le plus gros scandale à venir concerne peut-être l'acquisition de 36 avions F-35 A furtifs de la firme américaine Lockheed Martin (plutôt que le Rafale français ou le Saab Gripen suédois) dont le prix, en principe « fixe », est prévu pour 15,5 milliards de francs suisses, mais pourrait, selon certaines interprétations, être réévalué au fur et à mesure de son entretien, ses réparations et ses mises au point comme cela se passe actuellement en Norvège avec les mêmes avions.

■ **Arabie saoudite** : Le conglomérat chinois BYD a fait savoir le 17 février qu'il va installer un système de batteries électriques sur cinq sites saoudiens, qui pourra stocker 12,5 GWh. Cette quantité énorme d'énergie produite entre autres par le solaire et l'éolien est censée préparer l'après-pétrole.

aux États-Unis. Ces dictateurs s'efforcent en ce moment de briser le bouclier de l'Ukraine après trois ans de résistance héroïque d'un peuple qui veut reconquérir sa liberté après 70 ans de communisme moscouitaire et trois siècles d'oppression tsariste. Grave défi pour l'avenir immédiat de l'Europe.

De plus, en France comme en Europe, dans des milieux chrétiens de « droite » comme de « gauche », des dérives et des illusions sont favorisées par le véritable cambriolage idéologique de l'Évangile que les systèmes totalitaires effectuent constamment, en ajoutant la séduction mensongère à la persécution violente et à la corruption financière.

Refuser le mensonge pour défendre la liberté. – Comment résister au fléau de l'hydre totalitaire à têtes multiples ? Il existe un moyen simple : refuser l'institutionnalisation du mensonge, comme Soljenitsyne et Václav Havel l'ont longtemps recommandé. Alors, on peut espérer mettre en œuvre la logique libératrice évoquée dans *Le chêne et le veau* (1) même si on manque de moyens matériels pour contrecarrer directement la machine totalitaire, en revanche on reste capable d'enrayer peu à peu les engrenages de sa propagande ennemie de la vérité.

Comme le grand écrivain juif russe Vassili Grossman le disait, avec une ironie libératrice, dans son essai magnifique sur *la Madone Sixtine* (2) « la force de la vie, la force de ce qu'il y a d'humain en l'homme est immense, et la violence la plus puissante, la plus absolue, ne peut asservir cette force, elle peut seulement la

« tuer » Et Grossman, ce véritable Tolstoï du XX^e siècle, ancien combattant de Stalingrad passé à la dissidence littéraire, contemporain de Nadejda Mandelstam, de Miléna Jesenska et Margarete Buber-Neumann passée du Goulag à Ravensbrück, ou d'Etty Hillesum, s'exclamait : « *face au tribunal du passé et de l'avenir* », qu'« *il n'y a pas eu de temps plus dur que le nôtre, mais (que) nous n'avons pas laissé mourir ce qu'il y a d'humain dans l'homme.* » Avec son expérience de témoin du martyre des juifs et des chrétiens sous la double oppression des « *hommes-loups* » du nazisme et du communisme, il disait : « *Nous gardons la foi que la vie et la liberté ne font qu'un, qu'il n'est rien de supérieur à ce qu'il y a d'humain dans l'homme. C'est cela qui vivra éternellement, et qui triomphera.* »

C'est cette immense espérance qui doit nous guider en ce premier quart de XXI^e siècle, pour répondre au nouveau défi de la violence guerrière de l'idolâtrie de la force étatiste qui nous menace à nouveau.

Denis Lensel *

* **Dernier ouvrage paru** : *Les Antigones de l'Évangile, sur des femmes qui ont puisé dans leur foi la force de résister à l'oppression*, éditions Artège, 140 pages, 14,90 €.

(1) Alexandre Soljenitsyne, *Le chêne et le veau*, traduit par René Marichal, Le Seuil, 1975.

(2) Vassili Grossman, *La Madone Sixtine*, traduit par Sophie Benech, Interférences, 1983.

■ **Grande distribution** :

Auchan a présenté ses résultats 2024 le 27 février : 31,6 milliards de chiffre d'affaires dans le monde dont 16,9 en France. Les pertes de 2024 sont de 1,2 milliard contre 379 millions d'euros en 2023. Les ventes dans ses magasins historiques baissent de 4,7 %, mais sont compensées par l'arrivée dans le groupe de 68 supermarchés et 26 hypermarchés ex-Casino en France et de 481 magasins Dia au Portugal. Les rénovations de magasins et la suppression d'environ 2 400 postes restent d'actualité.

Le groupe Casino a annoncé, le 28 février, un chiffre d'affaires de 8,5 milliards d'euros, en baisse de 5,4 % et a confirmé qu'il se séparait de 2 200 personnes en 2025 dans les enseignes Casino, Monoprix, Franprix ou Vival. Les pertes affichées en 2024 sont de 295 millions d'euros (au lieu de 5,7 milliards en 2023).

■ **Automobile** : Stellantis a dû rappeler 68 000 véhicules C2008 et Opel Corsa essence fabriqués entre 2022 et 2024. Ils sont concernés par une buse de refroidissement potentiellement défectueuse sur le moteur 1.2 Pure tech. Celui-ci est déjà source de gros problèmes à cause d'une courroie de distribution se dégradant prématurément. Les véhicules diesel équipés du moteur 1.5 BlueHDi souffrent également d'un défaut de conception de la chaîne d'arbre à cames concernant plus de 700 personnes si on en croit le fondateur d'une association préparant une action collective en justice. Renault a dû rappeler 15 722 de ses Renault 5 et de ses Alpines A290 électriques dont certaines avaient un

De la com à l'action ?

Ces derniers temps, on était tenté par un parallèle entre les présidents Trump et Macron au niveau de la parole, certains relevant même une « incontinence verbale ». Depuis qu'il se trouve en retrait de la politique intérieure, le chef de l'État français a accentué une de ses caractéristiques : la surcommunication, au point de faire passer l'un de ses prédécesseurs, Nicolas Sarkozy, pour un chef d'État peu causeur. Que ce soit à la télévision, dans la presse écrite ou sur les réseaux sociaux, les petites phrases et les formules choc – du type « on est en guerre, en quelque sorte » – lui permettent d'occuper en permanence le terrain médiatique. Cette tendance s'est renforcée, dans le cadre du dossier ukrainien, par une multitude de rencontres dont il a pris l'initiative.

Beaucoup d'observateurs auront évidemment noté le déséquilibre entre les deux dirigeants : l'un se trouve en fin de course et manque de moyens d'action, tandis que l'autre, en début de mandat, n'arrête pas d'agir, avec tout le côté brouillon et brutal qu'on a encore pu voir lors de sa rencontre avec Volodymyr Zelensky le 28 février. Pourtant, dans le désarroi européen, il est possible que le président français représente une voie possible pour le continent.

On restera certes prudent pour trois raisons. D'abord, Emmanuel Macron est imprévisible et n'est pas connu pour prendre en considération l'avis d'autrui. Ensuite, confortée par le premier point, l'« arrogance » française suscite réserves et craintes. Enfin, la machine

européenne demeure très complexe à manœuvrer, bien qu'on sente, à la fois par rapport à la menace russe en Ukraine et au désengagement américain, une volonté de se serrer les coudes autrement qu'à travers des mots.

Dans ce contexte, le président français appelle au « réveil stratégique » de l'Europe. Dans l'interview qu'il a donnée le 1er mars à plusieurs journaux, il envisage ainsi une défense européenne appuyée par un financement massif de « plusieurs centaines de milliards d'euros » pour devenir autonome vis-à-vis de l'Otan. Du coup, il s'en remet à la Commission européenne et propose l'élargissement du parapluie nucléaire français aux alliés européens, ce qui plairait aux Allemands orphelins de la protection étasunienne. Cela n'en pose pas moins un problème de souveraineté.

Mais il y a les Britanniques, avec lesquels Emmanuel Macron poursuit la coopération. Il faut en effet rappeler deux points : Londres est la seule autre puissance nucléaire européenne et il existe une alliance bilatérale franco-britannique extrêmement forte, refondée par les accords de Lancaster House en 2010 ; la coopération militaire reste très proche au quotidien et les forces armées sont extrêmement liées. De ce côté-là, les deux pays peuvent représenter cette garantie nucléaire que veulent avoir tant de pays d'Europe centrale et orientale au moment où s'amorce un retrait américain. Restent les questions du financement et de la réorganisation du continent, puisque Londres ne fait plus partie de l'Union européenne et que le Canada était aussi présent à Londres le 2 mars.

Jean-Gabriel Delacour

Présomption de culpabilité

Élu député en juin 2022, secrétaire national d'Europe Écologie Les Verts (EELV) pendant près de trois ans, Julien Bayou est accusé de harcèlement moral et d'abus de faiblesse par une ancienne compagne. Celle-ci ne saisit pas la justice mais porte l'affaire en juillet 2022 devant la « Cellule d'enquête et de sanction sur le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes » du parti écologiste. En octobre de la même année, le journal Reporterre relaie des accusations lancées par d'anciennes compagnes du député, sous couvert d'anonymat.

L'écho médiatique de ces accusations est considérable puis tout retombe. La cellule interne des écologistes déclare forfait sans entendre l'accusatrice ni l'accusé. Une enquête privée commandée par EELV parvient à la même absence de conclusion. Et la justice, tardivement saisie par l'ancienne compagne du député, classe l'affaire sans suite. Entretemps, Julien Bayou a démissionné de ses fonctions et renoncé à se présenter aux législatives de 2024. La vie publique d'un homme politique a été brisée, au mépris de la présomption d'innocence. Sa vie intime a été révélée au mépris de l'obligation légale de respect de la vie privée. Pourtant, Sandrine Rousseau, qui avait lancé des accusations publiques contre le député, déclare ne rien regretter et affirme que l'affaire n'est pas terminée. Pourtant, Marine Tondelier, qui se dit « sincèrement désolée », ose déclarer qu'il était « impossible de bien faire ».

problème au démarrage nécessitant une réinitialisation du logiciel qui prend une demi-heure en atelier.

■ **Autoroutes** : Le tribunal administratif de Toulouse a annulé, le 27 février, les autorisations environnementales concernant l'autoroute Castres-Toulouse A69, souhaitée par les acteurs économiques mais refusée par les écologistes. Le chantier, déjà bien avancé, a été suspendu.

■ **Barrages** : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), qui siège à Strasbourg, a condamné la France, le 27 février 2025, pour la mort du militant écologiste Rémi Fraisse sur le site du barrage de Sivens sur le cours du Tescou dans le Tarn, en 2014. Le projet de barrage a finalement été abandonné.

■ **Immobilier** : Les Notaires du Grand Paris font état d'une baisse de 30 % en deux ans du nombre de ventes immobilières, qui a été de seulement 24 940 dans la capitale en 2024 (au lieu de quelque 35 000 ces dernières années).

■ **Sncf** : La compagnie ferroviaire a annoncé, le 27 février, un exercice bénéficiaire de 1,6 milliard d'euros pour 2024, grâce à une augmentation de la fréquentation des lignes (+ 4 % pour les TGV-Ouigo). L'âge moyen du matériel est de 30 ans et nécessite de forts investissements de rénovation.

■ **Télévision** : Après la fermeture de la chaîne C8 suite au non-renouvellement de sa fréquence TNT par l'Arcom, M6 a annoncé l'arrivée de l'animateur Cyrille Hanouna en septembre sur

Le droit et les barbelés

par Christian Fremaux

Que les vrais spécialistes des conflits armés et des relations internationales ainsi que les professeurs de droit mes maîtres me pardonnent. Je ne suis qu'un civil et surtout un avocat honoraire qui s'est battu devant les tribunaux ce qui est un front peu risqué pour les droits de la Défense. Et ceux des victimes ainsi que pour l'État dans les dossiers anti-terroristes; ou pour des militaires quand le tribunal aux forces armées existait. Sans oublier les policiers et les gendarmes quand je me préoccupais de sécurité intérieure dont la dégradation m'inquiète. À l'ère du néant intellectuel on donne son avis et chacun, surtout s'il n'a ni responsabilité ni mandat, se croit important. J'en fais partie. Le philosophe Coluche disait: « *de tous ceux qui n'ont rien à dire les plus agréables sont ceux qui se taisent* ». On ne l'a pas écouté car la désinformation tous azimuts fait rage.

Dans ma campagne picarde où j'ai été élu on me pose des questions qui franchissent les bornes. On discute de la pluie et du beau temps qui déterminent le cours mondial du blé, du sucre, des produits venant de contrées lointaines difficiles à fixer sur un globe. Ou de régions sous le feu ennemi ou interne. Ce qui fait parler de guerres en cours. Je suis le modeste correspondant défense de la commune. À ma surprise on m'a demandé de m'exprimer sur le sujet suivant: qui ment? Qui a le droit de faire ou le devoir de s'abstenir? Qui est l'arbitre? c'est quoi le droit international public dont on parle partout? Est-il efficient et utile?

Je n'ai pas osé répondre que pour être pertinent ce sont des années très longues d'études, des conférences, des séjours à l'ONU à New York notamment, avec des ONG ou dans des juridictions ou institutions internationales. Des voyages et comparaisons. La reconnaissance de ses pairs. Des discussions sans fin pour une virgule. Ou un m². Ou l'épaisseur de la ligne d'une séparation. Donc des compromis. Des définitions à trancher: qui est l'agresseur et qui est l'agressé? C'est quoi un État et un groupuscule terroriste? Enfin d'avoir la maîtrise des diplomates ou de combattre sur le terrain. Le droit public international concerne

la vie ou la mort de groupes d'êtres humains ou de peuples entiers. La paix surtout. Le monde rural conduit parfois loin. Et il s'intéresse aux individus dans leurs essences. J'ai restitué le peu que j'avais appris.

On sait que le droit international public entendu comme celui de la guerre ou humanitaire est malmené. Les États font-ils ce qu'ils veulent? Les frontières et les murs sont transpercés. Il y a des camps avec des barbelés, des tunnels et des planques cachés dans les déserts et les villes sous les hôpitaux; des massacres y compris dans le même peuple, des génocides pour les uns, des résistances pour les autres. Des crimes contre l'humanité de tous les côtés. Les atrocités des guerres, sales par nature. Les innocents sacrifiés comme des bébés otages notamment. Et tout ce qu'on devine confusément avec les réfugiés. S'il suffisait de siffler la fin du match pour que tout s'arrête, on le saurait. Chaque jour d'éminentes personnalités, en bombant le torse et au nom de leurs vérités, exigent un cessez-le-feu immédiat. Et, comme rien n'intervient, on continue. Comme les résolutions enflammées aux Nations Unies avec les 5 membres permanents les puissances nucléaires dont la France avec leur droit de veto ou les appels à la paix des plus hautes autorités politiques comme morales et religieuses.

Le droit international public régit les relations entre États. Sa fonction première est d'établir un ordre. Ce qui implique que les États valident sa légitimité et respectent les règles contraignantes qu'il établit. Il n'y a pas une police ou une armée qui fait la loi de force et impose la paix. La Cour Internationale de Justice qui dépend de l'ONU siège à La Haye et poursuit des États ou juge des contentieux interétatiques. Elle ne condamne pas le chef de l'État ou de gouvernement pour sa politique y compris militaire.

Et s'il s'agit non pas d'un État mais d'une organisation terroriste, la difficulté s'aggrave. Comment appréhender une nébuleuse fantôme mais barbare?

La Cour Pénale Internationale créée à Rome en 1998 et siégeant aussi à La Haye peut poursuivre des dirigeants politiques, des militaires et chefs de guerre,

des génocidaires présumés ou avérés et d'autres catégories de criminels du même acabit à titre individuel, émettre des mandats d'arrêt et envoyer les coupables en prison.

Les domaines du droit international public sont multiples: droits de l'homme; désarmement; criminalité transnationale; conduite de la guerre; mer et espace...Les sources applicables du droit sont la coutume; les principes généraux du droit, les Chartes et Conventions; les Traités que chaque partie doit faire ratifier sur le plan interne et qui sont supérieurs à notre Constitution pour notre cas; les accords bilatéraux ou plus larges qui engagent les États. Il n'y a pas un code écrit pénal ou civil mondial avec une jurisprudence générale exploitable en pratique.

Le droit international humanitaire a pour but de limiter les conflits armés dans leurs conséquences matérielles et physiques. Les principes d'humanité, neutralité impartialité et indépendance dominant. Le droit de la guerre vise la proportionnalité, les souffrances inutiles (blessés et prisonniers de guerre) et l'honneur. Il faut protéger les faibles et limiter les moyens de la guerre. Comme LA bombe.

Les conventions de Genève qui sont dans l'actualité fixent aussi les limites à la barbarie et le respect des populations civiles. Israël et la Palestine sont signataires. La Russie est membre du conseil de sécurité. Chacun peut apprécier l'efficacité!

On m'a objecté: « s'il n'y a aucun vainqueur sur le terrain y a-t-il des tirs au but [ou obus] pour savoir qui a gagné? ». J'ai botté en touche car il y a de la triche au plus haut niveau. Et des retournements d'alliances inattendus. Le devoir fondamental d'un État est de protéger ses ressortissants et prendre ses responsabilités quitte à déplaire. Un État n'a pas d'amis mais des intérêts. Le droit international public est fait pour des objectifs universels.

Le droit et la raison humaine peuvent-ils l'emporter sur l'idéologie et l'émotion?

Mes interlocuteurs ont rejoint leurs foyers un peu dubitatifs. La paix est un long combat. ■

sa chaîne télé W9, pour un talk-show quotidien du lundi au vendredi en avant-soirée, et sur Fun Radio l'après-midi. En attendant l'émission de Cyrille Hanouna (TPMP) continue sur les décodeurs de tous les opérateurs : Sfr, Free, Bouygues, Orange et Canal+.

Quant au groupe NRJ, dont la chaîne NRJ 12 a également été privée de fréquence TNT par l'Arcom, il envisage la cession de son autre chaîne (Chérie 25) dont la fréquence expire en 2027. Le groupe va se recentrer sur son activité radio (NRJ, Chérie FM, Nostalgie, Rire et Chansons) et distribution (Towercast, un des leaders du déploiement du DAB+) mais devrait annoncer un « plan de sauvegarde de l'emploi », c'est-à-dire des licenciements.

■ **Paris** : Depuis le 3 mars, une voie du périphérique parisien, à gauche, est interdite aux véhicules ordinaires avec un seul passager à bord (détecté par caméra et intelligence artificielle), sous peine, après une phase pédagogique qui ira jusqu'au 1er mai, d'une amende de 135 euros. Un dispositif semblable sera appliqué aux autoroutes A1 et A13 en région parisienne mais uniquement en période de pointe.

■ **La Réunion** : Le 28 février, le cyclone Garance a balayé l'île à 240 km/h, provoquant des torrents de boue et faisant de nombreux dégâts et au moins quatre morts selon un premier bilan.

■ **Bétharam** : 40 nouvelles plaintes d'anciens élèves pour violence et viols ont été réunies, portant leur nombre à 152, dans l'affaire Notre-Dame de Bétharam.

Il était pourtant très simple de ne pas déclencher d'enquête privée, d'attendre un éventuel dépôt de plainte puis, celle-ci déposée, d'attendre encore que la justice se prononce sur l'affaire. Les marques de mépris pour l'institution judiciaire et les campagnes de diffamation ne sont pas acceptées quand elles émanent de personnes privées. Elles sont encore plus inacceptables quand des parlementaires, chargés de légiférer, ignorent délibérément les lois votées et les principes fondamentaux de notre société.

Claudine Uzerche

Liberté d'expression

Le premier amendement de la Constitution des États-Unis adopté en 1791 stipule que « le Congrès n'adoptera aucune loi [...] pour limiter la liberté d'expression ou celle de la presse », soit en anglais : « *Congress shall make no law [...] abridging the freedom of speech or of the press* ». En France, l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée en 1789 et intégrée dans la Constitution

de 1958 précise que « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ». Cette dernière restriction, qui se comprend, peut pourtant être considérée comme à l'origine de toutes les mesures qui, sous des prétextes divers, visent à contrôler, brider ou museler l'expression d'opinions déplaisantes pour ceux qui exercent le pouvoir ; s'y ajoute cette perspective taylorienne qui veut que tout ce qui n'est pas permis est défendu alors que, dans l'univers anglo-saxon, tout ce qui n'est pas défendu est permis. D'où la multiplication des textes normatifs à l'intérieur de la démocratie française, imitée et démultipliée par la très féconde technocratie européenne.

Voilà comment est arrivée la fermeture de deux chaînes de télévision. L'une d'elles, C8, appartenait, via Canal Plus, au groupe Bolloré, réputé sans lien avec le pouvoir macronien – qui vient de confirmer son emprise avec le nouveau président du Conseil constitutionnel. Elle

se permettait aussi de donner la parole à des journalistes, à des politiques, à des personnalités et à des simples citoyens ne s'insérant pas dans l'entre-soi de ceux qui savent et sont donc les seuls à pouvoir décerner des brevets de bonne conduite en fonction de leur conception du Bien et du Mal.

Aussi a-t-on fait intervenir l'ARCOM, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, officiellement indépendante mais dont les membres sont nommés par le pouvoir politique. Sa décision de faire disparaître les deux chaînes a été confirmée par le Conseil d'État. Celui-ci, sans rire, a considéré qu'on ne pouvait retenir que « les projets qui contribuent le mieux à la sauvegarde du pluralisme des courants d'expression socio-culturels, lequel participe de l'objectif de valeur constitutionnelle de pluralisme des courants de pensée et d'opinion ». En clair, ceux qui pratiquent le pluralisme en vase clos.

Pourtant, l'arsenal juridique français permet, sans intervention de l'ARCOM, d'assurer la protection des droits tant des personnes que des groupes, avec notamment des textes condamnant l'antisémitisme, l'apologie du terrorisme, la diffamation, l'incitation à la haine en raison du sexe ou de l'origine, l'homophobie, le négationnisme ou le racisme. Alors que les individus et les associations ont tout loisir d'attaquer en justice, il a pourtant fallu développer un organe de censure officiel qui, par ailleurs, ne semble guère soucieux du ton souvent monocorde des médias publics.

Jean Étèveaux

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard.

Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre.

TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : **30 euros** à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement

Paiement par virement. Rib sur demande.

frederic.aimard@gmail.com

14 prêtres sont accusés mais la plupart des faits sont prescrits.

■ **Inflation** : Grâce à la baisse des prix de l'énergie, l'inflation est tombée à + 0,8 % en février. En janvier, elle avait été de 1,7 %.

■ **Taxes** : La Sacem, chargée de prélever les droits d'auteur des artistes, a conclu, le 21 février, un accord avec la Fédération des pompes funèbres pour que la diffusion de musique enregistrée lors des funérailles donne effectivement lieu à une redevance. Celle-ci devrait rapporter de 700 000 à 800 000 euros par an.

■ **Autoentrepreneurs** : Le ministère du Commerce et de l'Artisanat a indiqué, le 28 février, que l'abaissement du seuil de TVA pour les autoentrepreneurs (de 37 500 à 25 000 euros) est suspendu jusqu'au 1^{er} juin « pour faire place à la concertation ».

■ **Prison** : Au 1^{er} février, 98 780 personnes sont « placées sous écrou » dont 7 181 sous bracelet électronique ou en placement à l'extérieur, soit 815 900 détenus en prison pour seulement 62 363 places disponibles.

■ **Arnaque** : Plusieurs Franco-Israéliens, dont un seul a pu être présenté au tribunal correctionnel de Rennes le 27 février, sont à l'origine d'une vaste arnaque au bitcoin. 18 victimes françaises ont été identifiées. Le préjudice dépasserait les 12 millions d'euros.

■ **Social** : Le centre de traitement des commandes de la société B. Braun à Ludres (Meurthe-et-Moselle) est en grève depuis le 28 fé-

Sur ordonnance

Tout le monde connaît l'état du système de santé en France, encore qu'il faudrait distinguer entre les secteurs public et privé, ce dernier dans ses deux composantes : à but lucratif et à but non lucratif (associations, mutuelles, congrégations religieuses ou fondations). Chacun a constaté la difficulté d'obtenir un rendez-vous, y compris en urgence. Tous les responsables des collectivités locales se battent aussi pour de bonnes implantations sur leurs territoires et, souvent, éviter que ceux-ci ne deviennent ces trop fameux déserts médicaux qui voient disparaître aussi bien les généralistes que les maternités.

Ces dernières années, l'informatisation est censée avoir simplifié la tâche du médecin qui reçoit en consultation. Beaucoup de patients ont d'ailleurs constaté que celui-ci en vient à consacrer plus de temps à son ordinateur qu'à son interlocuteur. Ce n'est pas volonté de réduire le lien avec le malade, mais nécessité non seulement technique mais administrative. On ne parle pas ici du spécialiste qui, lourdement équipé, peut tout de suite voir, en quelque sorte, à l'intérieur de celui qu'il ausculte grâce

vrier. Selon le syndicat CFDT, les 100 employés du site sont confrontés à une aggravation des conditions de travail et à des baisses de rémunération. La société allemande, spécialisée dans les technologies médicales et les centres de dialyse, emploie 1 400 personnes en France.

à ses écrans. Non : il s'agit tout simplement du médecin traitant qui va rédiger une ordonnance.

Il se trouve en effet soumis à toutes sortes de contraintes liées à l'assurance-maladie et concrétisées par la petite carte Vitale que chacun garde désormais sur soi et tend aussi bien à son pharmacien qu'à son docteur. Celui-ci doit en effet activer des codes, qui, par exemple, varient suivant qu'il est le médecin traitant ou un autre consulté plus ou moins dans l'urgence. Les spécialistes ou les praticiens de groupe, eux, disposent d'un secrétariat pour traiter ces questions, ce qui n'est pas le cas de celui qui travaille tout seul. S'y ajoutent en plus les recommandations, voire les injonctions, de la Sécurité sociale expliquant les avantages de telle ou telle nouvelle procédure et poussant, de toute façon, à une normalisation. Bref, ce sont les médecins qui doivent suivre l'ordonnance.

Précy

Salon de l'agriculture

Entre le 22 février et le 2 mars, le Salon international de l'agriculture (SIA) de Paris a accueilli 605 000 visiteurs soit 2 000 de plus que l'an dernier, confirmant ainsi son statut de grand rassemblement populaire autour des agriculteurs français. Pour la première fois, un invité d'honneur étranger était présent, en l'occurrence le Maroc, dont la présence fut appréciée des visiteurs, malgré la persistance de débats autour des importations de légumes marocains en France.

Au-delà de son indéniable succès, le Salon de l'agricul-

ture demeure le lieu privilégié de dialogue entre les personnalités politiques et les acteurs du secteur agricole. Après son inauguration sous haute sécurité par le président Emmanuel Macron, le SIA aura vu déambuler dans ses allées le Premier ministre François Bayrou, la ministre de l'Agriculture Annie Genevard mais également le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, le président du Sénat Gérard Larcher et le commissaire européen en charge de l'agriculture, Christophe Hansen.

Le SIA est également l'occasion d'afficher ses ambitions politiques, comme ce fut le cas pour François Hollande, député socialiste de Corrèze, qui n'a pas renoncé à un retour sur les devants de la scène politique, pour Laurent Wauquiez, rival de Bruneau Retailleau pour la présidence du parti LR ainsi que pour le triumvirat de la droite nationale, composé de Marine Le Pen, Jordan Bardella et Éric Ciotti à qui le monde rural réserve à chaque fois un bon accueil.

À l'occasion des discussions entre les dirigeants politiques et les principales organisations syndicales agricoles (FNSEA et Coordination Rurale), un consensus semblait se dessiner pour permettre le vote par l'Assemblée nationale dans les semaines qui viennent de la proposition de loi des sénateurs Duplomb et Ménonville sur la réduction des contraintes pesant sur le métier d'agriculteur adoptée par la chambre haute le 27 janvier dernier, à la grande fureur de certaines associations écologistes.

Jean Bongrain

Au-delà des mots

par Fabrice de Chanceuil

Depuis son élection à la Maison Blanche, c'est peu de dire que Donald Trump surprend tous les observateurs. En fait, c'est surtout la forme de ses propos qui étonne et même détonne après des siècles de langage diplomatique policé. Car sur le fond, force est de constater qu'il y a quand même un certain nombre de vérités.

Dire que l'Europe n'est plus au centre du monde est un constat, certainement navrant, mais qui est une réalité, à l'heure où tous les yeux bien ouverts regardent vers la zone indo-pacifique. C'est là, en effet, que se jouent bien des enjeux présents et à venir, avec une compétition féroce entre les grandes puissances, États-Unis et Chine en tête et où la France a aussi une place à tenir. À sa manière, le Pape François ne dit pas autre chose, même si son attention se focalise davantage vers l'Amérique latine et l'Afrique.

Affirmer que ce retrait européen est consécutif à un déclin est tout aussi malheureusement véridique. Certes, l'Europe reste riche mais sa démographie est en berne et les valeurs qu'elle prétend incarner sont plutôt des contre-valeurs, comme l'importance accordée à toutes les minorités dont la tyrannie menace l'existence même de la démocratie fondée sur la loi de la majorité.

Demander aux Européens de prendre en charge leur propre défense est une évidence qui aurait dû être mise en œuvre depuis bien longtemps. Mais par facilité et par faiblesse, tous les États européens ont préféré se pla-

cer sous le bouclier militaire américain, qu'il s'agisse de ceux d'Europe de l'Ouest à partir de 1945 et ceux d'Europe de l'Est après 1989. Seule la France gaullienne avait résisté avant de revenir dans le commandement militaire intégré de l'OTAN sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le désir du président américain d'en finir rapidement avec la guerre russo-ukrainienne afin de pouvoir, pour lui, passer à autre chose ailleurs qu'en Europe. S'il choisit de se ranger aux arguments de son homologue russe, ce n'est pas par admiration pour celui-ci ou par fascination pour la Grande Russie. Même si le régime autocratique de Vladimir Poutine ne lui pose manifestement pas de pro-

blème, Donald Trump pense surtout qu'il est plus aisé de s'entendre avec le principal de deux belligérants dont il estime par ailleurs qu'il ne constitue pas une menace, n'étant plus, ni une grande puissance militaire, sa peine à conquérir l'Ukraine en attestant, ni une grande puissance économique, son PIB se montant à 50 % de celui des pays avancés.

Les pays européens, Union européenne et Grande-Bretagne pour une fois sur la même longueur d'onde, s'offusquent de cette précipitation américaine à vouloir conclure un accord. Pourtant, eux aussi s'activent pour trouver un plan de paix. Que ne l'ont-ils fait plus tôt, alors qu'ils préféreraient s'aligner sur la position de l'administration démocrate de Joe Biden pour la poursuite

d'une guerre censée épuiser la Russie.

Les événements se précipitant à une grande vitesse, il est difficile de porter un jugement définitif sur ce qui va se passer dans les prochains jours et les prochaines semaines. Il faut voir néanmoins le bon côté des choses.

D'une part, tout le monde souhaite désormais la paix en Ukraine et quelle que soit l'option qui sera retenue, il est probable qu'une solution sera trouvée dans un délai raisonnable, même s'il dépassera les 24 heures que le président américain avait promis avant son élection. Il n'est pas sûr cependant que l'Ukraine y trouvera pleinement son compte au-delà de la satisfaction de retrouver enfin la paix sur son sol. Il est vraisemblable qu'elle restera amputée d'une partie de son territoire mais peut espérer néanmoins intégrer un jour l'Union européenne et peut-être même l'OTAN.

D'autre part, les nations européennes ont enfin pris conscience de la nécessité de prendre leur destin en main et de ne plus s'en remettre aux autres pour assurer leur sécurité. Il y a donc aujourd'hui réellement la possibilité de voir émerger une Europe, non pas souveraine, la souveraineté appartenant à chacun des États qui la composent, mais forte et puissante, en maîtrisant tous les leviers pour s'affirmer, à condition qu'elle soit moins normative et plus visionnaire.

Pour une Europe vieillie et fatiguée, n'y a-t-il pas de quoi retrouver un coup de jeunesse ? ■



Pour l'amour fraternel d'une Afrique

par François Gerlotto

Voici un livre qui traite de deux thèmes difficiles et entrelacés. Non pas que cela en fasse un livre difficile à lire : bien au contraire le lecteur se laisse emporter par l'ambiance et se retrouve de plain-pied à « *bourlinguer en brousse* » à partager avec l'auteur et ses accompagnateurs africains toutes les impressions, les émotions, les odeurs, les pièges, les rencontres, les aventures qui accompagnent ces expéditions. Mais le livre s'attaque à deux mondes complexes, sur lesquels nous avons en France peu à peu développé des imaginaires simples, pour ne pas dire simplistes.

Louis-Jean Nicolazo de Barmon a pu victorieusement affronter un tel défi : ses connaissances et son expérience de ces deux mondes sont évidentes, sa prose est prenante, et il nous emmène dans ses « *bourlingues* » avec lui, nous lecteurs, au point que nous ne pouvons plus sortir de ce livre avant d'en avoir terminé la dernière page, en regrettant qu'il n'y en ait pas d'autres.

Mais s'il s'agit d'un livre passionnant, c'est aussi – surtout – une analyse très fine de ces deux mondes que j'ai cités. Que le lecteur n'omette surtout pas, à ce propos, de lire les notes de bas de page, qui représentent une mine de connaissances et d'informations sur l'Afrique et son histoire, en particulier celle de ses relations avec la France.

Un Français digne de ce nom ne ressort pas indemne d'une confrontation avec l'Afrique, au moins l'Afrique francophone. Tant de choses ont été partagées entre nos pays, tant d'histoire et de culture, tant de points communs, de drames, de constructions communes, d'amitiés profondes, que nous ne pouvons que nous sentir membre d'une même famille : « *L'Afrique et ses Africains agissaient comme une maïeutique afin d'enfanter l'humanité généreuse et non orgueilleuse ou méprisante, de ma francité. La France ou le salut par les Africains d'Afrique : le tropisme pour l'Afrique s'éveillait en*

moi ». On retrouve à chaque page ce sentiment d'appartenance, sinon à une même culture, au moins à une même fraternité : « *L'Afrique (...) nous redonne le sentiment de l'humilité, elle nous réapprend à contempler ce berceau dans lequel le premier homme serait né (...)* Oui, l'Afrique a quelque chose de nostalgique pour le Français que je suis ».

Nous voilà loin des images que des médias sans scrupule pour la vérité historique nous assènent dans des objectifs, que l'on ne peut que juger haineux, de nous éloigner puis de nous séparer de ces pays frères. De cette Afrique que l'on veut nous faire croire sous-développée, infantile, « pas entrée dans l'Histoire », inefficace, sauvage, inculte, menée par des dictateurs sanguinaires ; et en même temps, au contraire, martyre, pillée, dépouillée de son passé, appauvrie par une domination coloniale esclavagiste, féroce et destructrice ; s'enfonçant dans la misère du fait d'une natalité galopante et d'une exploitation par des entreprises ou des pays prédateurs. Tout est ponctuellement vrai là-dedans ; tout est faux.

Notre Afrique n'est pas celle-là. C'est un monde riche et enraciné dans ses cultures, son passé, ses traditions, que nous français pouvons comprendre, peut-être mieux que tout autre peuple, même s'il n'est pas facile de complètement la connaître. Le français devant l'Afrique, c'est un peu comme le jeune homme riche devant le Christ : « *Il lui répondit : Maître, j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse. Jésus, l'ayant regardé, l'aima, et lui dit : Il te manque une chose ; va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel. Puis viens, et suis-moi* » (Mc 10 17-22). De la même façon, notre jeune Français, ayant dépassé l'exotisme facile s'écrie : « *J'aime l'Afrique, je crois la comprendre et je veux m'y intégrer* ». Alors elle le regarde, elle l'aime et lui dit : « *défais-toi de ton individualisme,*

de ton ego, de ton indifférence pour la vie des autres, de ton rationalisme. Puis viens et suis-moi ». Très peu en sont capables (je ne l'ai pas été), mais aucun ne l'a regretté, tel ce moine bénédictin qu'a rencontré Barmon : « *[il] me fit part de son attachement tout particulier pour les Africains, ce peuple à « l'âme religieuse ». Il poursuivit en me parlant de leur confiance inébranlable en la vie, soulignant qu'il admirait dans les peuples d'Afrique cette puissance de vie. Il mit l'accent sur l'accueil des Africains, qui semble chez eux une action proverbiale, un devoir sacré* ».

Et puis il y a la chasse. Ici aussi, lutter par la raison contre les *a priori* (pour ou contre la chasse) et les positions « *woke* » antispécistes et anti-chasse, devient presque impossible, puisqu'il semble que notre monde ait perdu le sens du dialogue et de la mesure et ne fonctionne plus que par invectives et anathèmes (voire fatwas : on peut de nos jours condamner à mort un chasseur parce que c'est un tueur). Il est vrai qu'il existe une dualité, une contradiction intrinsèque, dans la chasse, activité pour laquelle l'homme a une affinité qui prend ses racines dans notre évolution de singe frugivore à humanoïde omnivore. La chasse était vitale pour le « chasseur-cueilleur » et sa tribu, elle l'a marqué en profondeur d'une exigence évolutive : « *tu tueras l'animal pour pouvoir vivre et faire vivre les tiens* ». Si l'on y pense bien, presque tous les jeux d'enfants sont des représentations ritualisées de la chasse. Mais notre humanité nous a peu à peu soumis à une autre injonction : « *Tu ne tueras point* ». C'est à chacun de peser les deux termes de cette contradiction, aussi forts et aussi contraignants l'un que l'autre, dans sa propre balance. Barmon a choisi, et nous donne ses raisons. Les unes, réservées à ceux qui sont incapables de comprendre ce qui ne touche pas directement aux intérêts matériels, sont strictement éco-

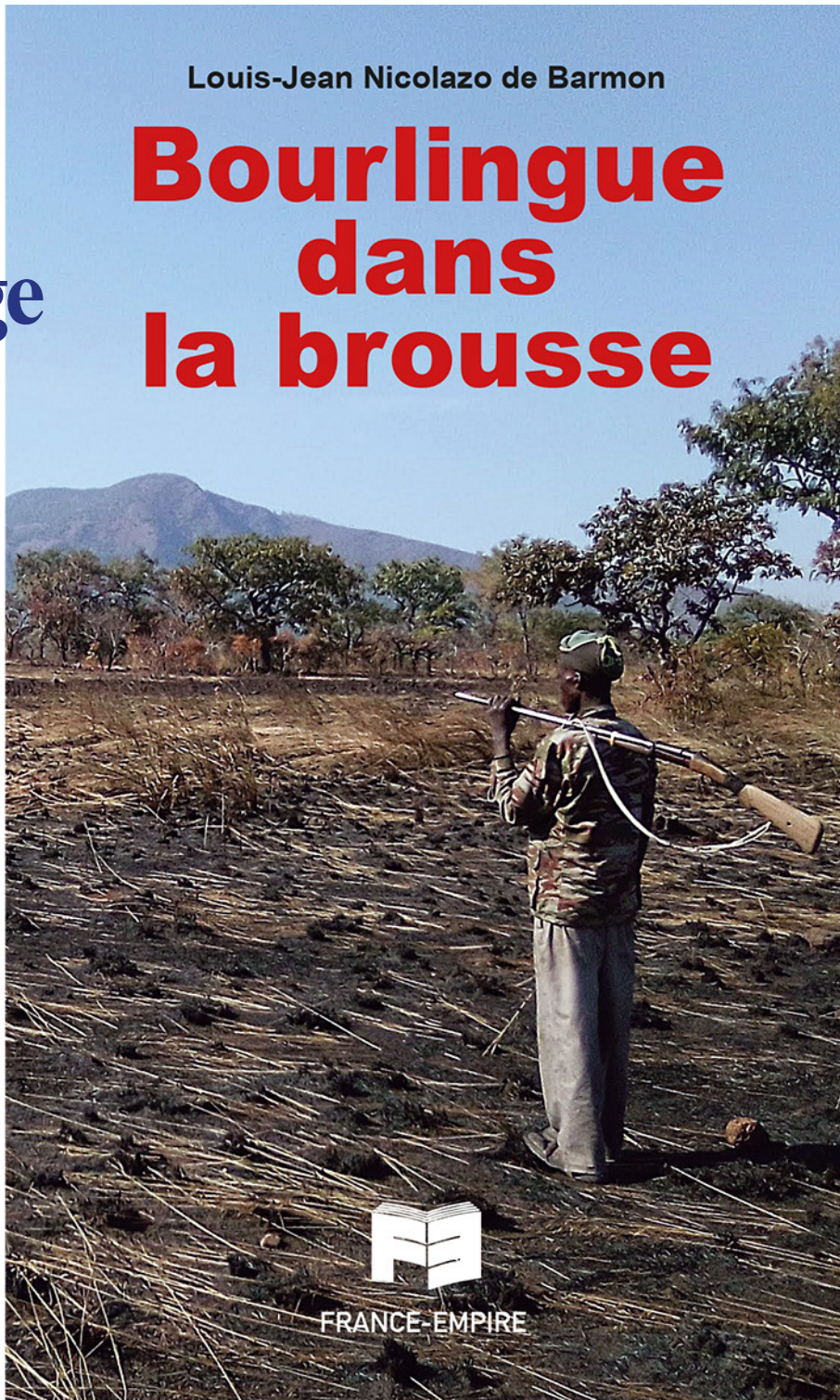
Louis-Jean Nicolazo de Barmon

Bourlingue dans la brousse

encore sauvage

nomiques : « l'activité de chasse représente [pour l'Afrique] une manne financière non négligeable » ; ou écologiques, en luttant contre le braconnage, qui « ne se limite plus à une modeste braconnerie de mendiant : il pénètre les réserves les plus majestueuses et les édens terrestres, défigure le monde et souille l'homme qui en est l'auteur ». Seule la chasse responsable, qui devient gendarme de l'environnement, est à même de réduire cette activité destructrice pour l'écosystème.

Mais les autres raisons, on pourrait dire les seules vraies raisons, sans contredire ni éliminer celles-là, sont à mille lieues de ces soucis et n'ont rien à voir avec ces comptes d'apothicaire. La chasse, ce n'est pas, ou pas seulement, cela : c'est une éthique dans une tradition. C'est remettre la mort à sa place d'honneur dans nos vies. C'est une des raisons qui ont gravé l'Afrique au cœur de cette histoire, et qui explique pourquoi ces deux thèmes, la chasse et l'Afrique, y sont indissolublement entremêlés : « La mort également fait partie de leur vie, [et les Africains] ne l'occultent en aucune façon. La mort d'un grand ancien est un accomplissement et une fête, lors des funérailles ». La mort est au cœur de nos vies, et la chasse est la plus évidente façon de la regarder en face : « Nous autres chasseurs, nous participons à la mort de l'animal, parce que nous l'aimons d'une manière impossible pour ces cliniciens démoralisés, (...) nous le glorifions, aidés par les âges, depuis des siècles et des siècles. (...) C'est l'animal chassé qui nous apprend à mourir, parce que cet animal meurt dans un honneur que ces gens-là ne veulent plus connaître ; ils choisissent de collaborer avec la victimisation, mais non avec la victime. » C'est vrai. Mais d'autres auteurs, tout aussi respectables, et presque pour les mêmes raisons d'amour de l'animal et de l'homme, de regard vers la mort, nous ont donné des recommandations



opposées : « Refuse viande et poisson, et de jouir de ce qui a eu souffle de vie et l'a perdu avec douleur. Laisse les bêtes manger les bêtes » (Lanza del Vasto. *Principe et préceptes du retour à l'évidence*).

J'ai été chasseur ; je ne le suis plus, mais je comprends les raisons des uns et des autres, quand elles dépassent les argumentaires imbéciles du genre « c'est jouissif / c'est cruel » que l'on nous ressort le plus souvent. Je laisse à chacun le droit de choisir, tout en reconnaissant la valeur – et la grandeur – des raisons données par Louis-Jean de Barmon.

Enfin, il ne faut pas oublier, dans ce livre, ce qui y est omniprésent : la

confrontation à une nature puissante, à laquelle l'homme doit s'adapter pour y vivre, puisqu'elle ne se préoccupe en rien de son bien-être. Car c'est aussi, et peut-être surtout, un livre d'aventures. Nul besoin d'avoir bourlingué pour être pris par l'ambiance des expéditions de chasse et de poursuite des braconniers. Ni pour découvrir que la faune africaine est reine sur son territoire. L'homme, et surtout l'européen, peut s'y rendre en visite, y faire un voyage organisé ou pas, mais il n'est pas, et de loin, le roi de la création tel qu'il peut se l'imaginer devant son téléviseur à regarder des aventures de super-héros. Quand passent les buffles, il faut savoir se faire tout petit : « nous

Chemins du monde

nous regardâmes (le buffle et moi) pendant quelques secondes. Il me toisa de toute sa nervosité, les cornes en arrière, le museau projeté en avant, renâcla l'intrusion et d'un coup de reins, fit volte-face et s'enfuit avec sa cohorte loin de nos vues. La terre se mit à trembler ». Et nous aussi, *a posteriori*, en pensant à ce qui aurait pu se passer si, au lieu de faire volte-face, la cohorte avait décidé de foncer tout droit ! Alors nous partons en tournée, pour remettre en état les ponts et les pistes que la saison des pluies démolit chaque année, et qu'il faut retaper ou reconstruire sous le soleil, pierre après pierre : « Nous le savions : ce monument fraternel ne tiendrait pas longtemps, charrié qu'il serait par les eaux du mois de juin, mais qu'importaient pour l'heure les naufrages. Nous souffrions ensemble dans la joie ». Ou bien nous partons à la poursuite des braconniers, par « une exploration des environs afin de glaner des indices de possibles traces de passages de braconniers », tout ceci armés de pétoires dérisoires : « Impossible, dans ce quartier du monde, de s'approvisionner en calibre 300M, 22 LR ou autre. Les cartouches de calibre 12 faisaient l'objet d'une fabrication artisanale pas toujours efficace » ; en espérant ne tomber ni sur un groupe de braconniers trop fortement armés, ni sur un troupeau d'éléphants. Et tout ceci sous le soleil d'Afrique, la peau brûlée, la gorge séchée par la latérite, mais couverts par chapeau, pantalon, manches longues et lunettes pour se protéger des ronces et des insectes, moustiques, mouches et simules ; avec son équipement et ses armes sur le dos, avec même parfois l'obligation de tenir compte des feux de brousse autour de nous.

On y retrouve aussi ces épisodes, hilarants après-coup, mais exaspérants, pénibles, et souvent angoissants sur le moment, où votre véhicule tombe en panne, tombe dans une ravine, où il manque justement l'outil qui pourrait le réparer ou le treuil pour l'en sortir : « Nous étions exposés en permanence à des difficultés causées par le matériel : il était défectueux en raison d'un manque de rigueur, à l'exemple des filtres jamais nettoyés après plusieurs passages en brousse dans une poussière insupportable, etc. » Où rien ne



se passe comme prévu : les rendez-vous au milieu de la brousse sont manqués, les braconniers ne sont plus là où ils avaient été repérés, les instruments, les provisions les plus essentiels à votre expédition ont été oubliés (vendus ?) par vos assistants, et j'en passe. Sans parler des nuits de brousse, quand vous êtes soudain réveillé par une trouille instinctive venue de votre ancêtre australopithèque, en sentant autour de vous l'odeur de lions dangereusement proches et complètement invisibles, et où il est facile « d'imaginer bientôt nos carcasses rôtir au soleil et être déchirées par ces crocs félins ». Mais en contrepartie de tout cela, il y a aussi la fraternité avec les hommes qui nous accompagnent et dont l'expérience de la brousse est précieuse et souvent salvatrice : Vendhi par exemple, dont « l'expression était celle d'un homme avisé, sage. Il donnait l'impression d'être un

arbre en mouvement, inébranlable », et tous les autres.

Bref, un grand moment d'aventures à ne rater sous aucun prétexte ! ■

Louis-Jean Nicolazo de Barmon, *Boulingue dans la brousse*, éditions France-Empire, février 2025, 186 pages, 22 euros. Distribué en librairies par Salvator diffusion.

SOMMAIRE NF N° 125

P. 1 : Ukraine. P. 2 : Perdre l'Algérie ? P. 3 : Le temps des hommes-loups. – Lectures. P. 5 : De la com à l'action ? – Présomption de culpabilité. P. 6 : Le droit et les barbelés. P. 7 : Liberté d'expression. P. 8 : Sur ordonnance. – Salon de l'agriculture. P. 9 : Au-delà des mots. P. 10 : Pour l'amour fraternel d'une Afrique encore sauvage. P. 13 : Eau et agriculture, duo indissociable. P. 14 : La baisse de la natalité

Eau et agriculture, duo indissociable

par Fabrice de Chanceuil

Ce mercredi 5 mars 2025 se tient à l'Académie d'Agriculture de France à Paris, une soirée de conférences organisée par le Carrefour des acteurs sociaux sur le thème : « *À l'heure du changement climatique : l'eau, une priorité pour l'agriculture, l'agriculture, une priorité pour l'eau* ». Plusieurs conférenciers vont se succéder à la tribune pour évoquer les différentes facettes du problème à la fois dans les zones tempérées et dans les zones tropicales.

À l'heure du changement climatique. – Selon le Conseil mondial de l'eau, 70 à 80 % des prélèvements d'eau douce sont utilisés pour irriguer les cultures. Ce constat montre à quel point la relation entre l'eau et l'agriculture est importante. Mais à l'heure du changement climatique, les données se modifient et la relation se tend. Le réchauffement de la planète réduit la disponibilité en eau dans certains pays et l'augmente dans d'autres, ce qui a un impact énorme sur l'agriculture, qu'elle soit irriguée ou pluviale. Si l'agriculture irriguée reste, de loin, la principale utilisatrice des ressources en eau douce, celles-ci font l'objet d'une demande croissante et d'une concurrence accrue qui créent des situations de plus en plus préoccupantes. Quant à l'agriculture pluviale, confrontée à la variabilité des précipitations sous l'effet du changement climatique, elle devient de plus en plus difficile à gérer.

Une crise de l'eau peut donc devenir imminente alors que la sécurisation de l'approvisionnement en nourriture constitue certainement le défi majeur du XXI^e siècle. Il faut donc agir d'urgence pour que l'eau utilisée dans l'agriculture le soit de façon durable et plus équitable.

La situation se présente néanmoins différemment d'un pays à l'autre.

Dans les zones tempérées, sachant malgré tout que le changement climatique tant à en réduire la surface, la question de l'usage de l'eau à des fins agricoles ne s'apprécie pas seulement à l'aune des prélèvements, d'autant que, dans ces zones, l'agriculture utilise essentiellement l'eau de pluie, même si, toujours sous l'effet du changement climatique, la demande en eau pour irrigation tend à augmenter.

À côté de l'utilisation de l'eau pour l'agriculture

entrent également en compte les effets de l'agriculture sur l'eau, comme l'émission des nitrates et des pesticides dans les milieux aquatiques à l'origine des marées vertes et de la fermeture de certains captages d'eau.

De façon plus positive, une attention particulière est également portée au rôle essentiel joué par l'agriculture en matière de rétention des eaux face aux risques d'inondation et d'érosion accrus par le dérèglement climatique.

La question de la mise à disposition de l'eau a des fins d'irrigation constitue néanmoins un sujet croissant de débat comme le montrent les nombreuses manifestations à l'encontre des retenues collinaires et surtout des méga-bassines.

Dans les zones tropicales, la problématique est différente car la rareté en eau, consécutive à l'aridité des espaces, s'est posée

d'emblée aux agriculteurs. La faiblesse des précipitations a conduit très tôt à privilégier l'irrigation dans un contexte de faible disponibilité de la ressource en eau encore accrue par le changement climatique.

Le pilotage de l'irrigation y est donc un enjeu majeur pour assurer le rendement et la pérennité des cultures tout en préservant la ressource en eau et en mobilisant des moyens compatibles avec le niveau économique des pays concernés. C'est ainsi qu'est progressivement apparue la micro-irrigation localisée avec le système du goutte à goutte qui ne concerne néanmoins, à ce jour, que 4 % des terres irriguées dans le monde.

Ce sont là autant de questions à résoudre et de défis à relever. Indépendamment des efforts qui pourront être consentis pour contenir la hausse des températures, il est prévisible que le réchauffement climatique va rester une donnée durable appelant à une adaptation de nos économies et en premier lieu de sa composante agricole. De nouvelles techniques vont devoir être inventées et mises en œuvre telles que certaines sont déjà expérimentées dans les zones les plus chaudes. Les transferts de technologie seront nécessaires et appréciés et il est vraisemblable, qu'après des siècles de ces transferts du Nord vers le sud apparaisse un courant contraire du Sud vers le nord.

Ne serait-ce pas finalement qu'un juste retour des choses? ■



A l'Académie d'Agriculture de France

Réchauffement climatique :

***L'eau une priorité pour l'agriculture,
l'agriculture une priorité pour l'eau!***

Conférence, le 05 mars 2025 à 18h00

Inscription : dircas.mbox@cas-france.org

Participation aux frais : 10€ sur place. Gratuit pour les étudiants

Renseignements : 06 16 58 06 00

La baisse de la natalité

par Jean-Philippe Delsol

La baisse de la natalité se constate partout sauf dans les pays les plus pauvres. Elle est la cause autant que l'effet du mal-être des peuples.

En 1963, le taux de fécondité dans le monde, indiquant le nombre d'enfant par femme, était de 5,3. En 2022, il était de 2,27. Mais il n'était encore positif que parce que les pays pauvres avaient un taux supérieur à 4 (4,5 en Afrique subsaharienne). Il était de 1,8 en France et de 1,66 aux États-Unis. La Chine est le pays dont le taux de fécondité était le plus bas en 2022 : 0,7. Mais la Corée du Sud, où l'on vend plus de poussettes pour chiens que pour enfants, ne faisait guère mieux : 0,8. Le mal atteint tous les pays développés. Depuis 2022, la natalité y poursuit sa descente aux enfers, aux États-Unis comme en France et ailleurs. On s'éloigne toujours un peu plus du taux de 2,1 nécessaire pour renouveler les générations.

Les politiques natalistes sont vaines. – En Hongrie, Viktor Orbán applique une politique nataliste très importante depuis dix ans : prêt immobilier, aide à l'achat de voiture, exonération d'impôt sur le revenu... Mais après une petite hausse en 2022, le taux de naissances en Hongrie est de nouveau à la baisse, passant en dessous de 1,50 enfant par femme.

La Corée du Sud offre 750 dollars par mois pendant un an aux citoyens qui ont un enfant. Des politiques pro natalistes existent depuis 1987 et n'ont cessé de se développer. Le congé parental concerne les deux parents et l'allocation est fixée, depuis 2018, à 80 % pour les trois premiers mois du congé et à

40 % pour les neuf mois restants. L'État a créé un ministère de la planification dédié à l'encouragement de la natalité pour laquelle des milliards sont dépensés. Ces dépenses (crèches, lutte contre l'infécondité...) sont relayées par les villes et les entreprises. Rien n'y fait. Pas plus qu'à Taiwan où des politiques du même ordre ont été mises en place.

Malgré des mesures natalistes, avec 144 millions d'habitants aujourd'hui, la Russie est moins peuplée qu'en 2000, lorsque Poutine accéda au pouvoir. Pareillement, le taux de natalité allemand (nombre annuel de naissances divisé par la population totale), qui était remonté de 1,38 enfant par femme en 2000 à 1,58 en 2021, a de nouveau baissé à 1,46 en 2022 (1,36 seulement pour les femmes de nationalité allemande!).

Les causes de la dénatalité.

– Un sondage local de 2023 a révélé que la moitié des Sud-Coréens de moins de 50 ans ne comptent pas avoir d'enfants, principalement à cause des coûts induits élevés. Sont souvent et partout évoqués le manque de crèches, le coût des logements et des études des enfants... Mais les raisons matérielles de rejet de l'enfant passent au second rang et ne sont plus que le prétexte à des motivations plus profondes et qui sont plus difficiles à combattre. Ce qui explique l'inefficacité des politiques natalistes qui consistent principalement à déverser des aides matérielles à des parents devenus eux-mêmes d'éternels enfants incapables d'assumer la responsabilité de la parentalité et qui n'imaginent même plus le bonheur qu'ils pourraient y trouver.

Les habitants des pays totalitaires ont perdu confiance dans leur avenir. Ceux des pays capitalistes sont désabusés. Trop gâtés, leurs enfants refusent les enfants. Ils ont peur de l'avenir catastrophique qu'ils s'annoncent à eux-mêmes. Ils veulent être *childfree* pour préserver leur liberté individuelle. Les femmes le revendiquent par souci d'épargner leur corps, pour travailler comme les hommes. Le refus du mariage et sa fragilité précèdent et accentuent le refus des enfants. Tandis que l'Occident est frappé par la détestation de soi qu'incarne le *wokisme*, la natalité chinoise s'effondre dans le communisme.

Les effets de la dénatalité.

– Selon les prévisions de l'Insee, en 2070, la France aura le même nombre d'habitants qu'aujourd'hui, mais elle comptera 19,6 millions de personnes de 65 ans et plus contre 14,8 millions aujourd'hui. Selon l'institut public Statistics Korea, en 2072 la Corée n'aura plus que 36 millions d'habitants en 2072, contre 51,6 millions actuellement et près de 48 % des habitants auront 65 ans ou plus contre 17,4 % actuellement. Nos pays seront vieux et une population âgée consomme plus qu'elle ne produit. Nos pays s'appauvriront. Les retraites seront plus difficiles à payer, surtout si nous gardons, en France, le système de répartition. Moins jeunes, nos pays seront moins innovants, plus vulnérables.

Déjà Polybe, le grand historien de la Grèce antique, attribuait la défaite de la Grèce face aux Macédoniens à la chute de sa natalité. Nos pays seront peut-être soumis par de nouvelles nations plus dynamiques.

L'œuf et la poule. – En fait la dénatalité est la fille de la dégénérescence des esprits autant que la mère de la décadence des nations. La jeunesse ne croit plus à son avenir et elle en a peur. Dans son dernier ouvrage, Chantal Delsol (*Insurrection des particularités*, Cerf, 2025) rappelle les propos de Pierre Chaunu selon lesquels « durant la première moitié du XVI^e siècle 90 % de la population amérindienne a ont disparu, non seulement par suite des infections importées par les Européens mais aussi par le refus des habitants de survivre à une société dans laquelle ils se sentaient abandonnés des dieux. »

Nous pourrions vivre très bien avec une population moins nombreuse, mais une décroissance rapide tendra plutôt à nous faire disparaître. Pour renaître autrement peut-être, mais nos enfants garderont-ils le bénéfice de cet héritage qui a coûté à tant de générations tant de travail, de sueur, de joies et de larmes? Certes, c'est l'histoire humaine qui se renouvelle. Mais sera-ce encore la Civilisation? Nous croyons que ceux qui ont peur pour leurs enfants devraient plutôt craindre de leur faire perdre notre chance de vivre dans des sociétés libres.

Mais peut-être que le mal dont souffre l'Occident est de ne pas avoir su respecter la liberté, de bafouer la propriété, d'avoir édifié des États-providence annihilant la responsabilité et la dignité humaines. Il faut redonner à chacun la maîtrise de sa vie et l'envie de participer, dans l'humilité de notre imperfection humaine, à la construction d'un monde meilleur pour qu'il ait le goût de vivre et de procréer. ■